Envoyé en préfecture le 26/12/2025
Reçu en préfecture le 26/12/2025
Publié le
ID : 035-213502719-20251211-20251211APDSUBV-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT DE FOUGÈRES-VITRÉ

COMMUNE DE SAINT-GEORGES-DE-REINTEMBAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le onze décembre à vingt heures, le Conseil municipal, *légalement convoqué en date du quatre décembre avec affichage à la porte de la Mairie* s'est réuni à la salle du Conseil sous la présidence de Madame Marie-Claire BOUCHER, Maire de Saint-Georges-de-Reintembault.

Nombre de membres
- En exercice : 13
- Présents : 13
- Votants : 13
- Pour : 10
- Contre : 3
- Abstention : 0

Etaient présents (P), absents (A), excusés (E), représentés (R)

Mesdames et Messieurs :

BOUCHER Marie-Claire	P	DONNINI Philippe	P
PHILIPPEAUX Nelly	P	PATIN Marie-Pierre	P
BORDET Rosie	P	OGER Edouard	P
BARON Didier	P	AIME Alexandra	P
GALOPIN Marie-Laure	P	CHAUVIN Louis Pierre	P
CHALOPIN Eric	P	REBILLON Nicolas	P
MOUBECHE Patricia	P		

Avaient donné pouvoir :

Mandant	Mandataire	Procuration pour

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), Mme Patricia MOUBECHE a été désignée secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 26/12/2025
Reçu en préfecture le 26/12/2025
Publié le
ID : 035-213502719-20251211-20251211APDSUBV-DE

Délibération n° 2025.12.11

Présentation et validation de l'Avant Projet Définitif du projet des Ajoncs d'Or, demandes de subventions

Madame la Maire rappelle le projet d'ALSH au stade d'Avant Projet Définitif présenté lors de réunions et envoyé à chaque conseiller.

Les travaux concernent les différents étages du bâtiment des Ajoncs d'Or :
Ensemble :
Curage, désamiantage et démolitions de la "tour"
Enveloppe extérieure (ITE, à confirmer suivant étude thermique)
Escaliers extérieurs
Ascenseur

Rdc : Aménagement de l'ALSH (existant et extension)

RDJ : Chaufferie et WC
Traitement de l'humidité (sous ALSH) Traitement du coupe feu (sous ALSH)

Etages :
Plateaux laissés en attente
Compteurs et réseaux laissés en attente

Extérieurs :
Jardin pour l'ALSH
Emprise chantier au niveau du parking

Madame la Maire présente le plan de financement de la phase 1 :

Coûts et suventions prévisionnels pour ALSH au stade APD			
Dépenses prévisionnelles (HT)		Recettes prévisionnelles	
Travaux au stade APD	1688300	Subvention ETAT (DETR DSIL)	280000
Maîtrise d'œuvre	177150	Subvention Fonds vert	
Etudes- divers	30000	Subvention Région "Bien vivre partout en Bretagne"	202500
		Subvention Département (n)	200000
		Subvention Département (n+1)	200000
		Subvention CAF	270000
		Subvention ACTEE	30000
		Subvention "Batiments performants"	70000
		Autofinancement	200000
		Emprunt	442950
TOTAL	1895450	TOTAL	1895450

- **Le Conseil Municipal,**
- Vu l'exposé de Madame la Maire,
- **Après en avoir délibéré, à la majorité,**

Envoyé en préfecture le 26/12/2025
Reçu en préfecture le 26/12/2025
Publié le
ID : 035-213502719-20251211-20251211APDSUBV-DE

DECIDE

- **Accepte l'Avant Projet Définitif de la phase 1 tel que décrit ci-dessus,**
- **sollicite les subventions sus-mentionnées : DETR, DSIL, Fonds vert, « Bien vivre partout en Bretagne, Ambition Communes, ACTEE, Bâtiments performants »,**
- **autorise le dépôt du permis de construire du projet d'ALSH**
- **autorise Madame la Maire ou son représentant à signer tous documents inhérents à ces décisions.**

Pour extrait certifié conforme,
le registre dûment signé,
La Maire,

Marie-Claire BOUCHER

Pour le Maire empêché
L'Adjoint
P. DONNINI